

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

lished, every day, in the columns of the Bee a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over. We shall begin that publication on the first of May. In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent. Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are: (a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom. (b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue. (c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them. (d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them. (e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him. (f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them. (2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mlle Lillie Baumgarden à Security Bldg. & Loan Assn., portion S. Murat, Alexander, Palm-yras et Cleveland, \$2200 — Zengel. Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$2200 — Zengel. William C. Wilke à Veuve Russell Howard, lot Gravier, Miro, Tonté et Tulane \$3300 — Wenck. Henry L. Heyman à John H. Schiebert, 2 lots Bell, Dupre, White et Orchid, \$2500 — Wagner. James Henry Rolling, à Edward J. Reiss, intérêt etc., dans un lot St. Philip, Liberty, St. Claude et Ursulines, \$300 — Forcelle. Giacomo Luduco à French Market Homestead Assn, lot Ursulines, Bourbon, Dauphine et Hôpital, \$2431.44 — Hebel. Mme Wm. H. Sims à Eureka Homestead Society, lot Clouet, Chartres, Louisa et Royal, \$2328 — Benedict. Anton Hemelt à Third District Bldg. Assn., lot Independence, Rampart, Congress et St. Claude, \$1000 — Zengel. Henry F. Kothmann, Jr., à Third District Bldg Assn, lot Congress, Elmira, Burgundy et Rampart \$1200 — Zengel. Acquéreur au Vendeur, la même propriété, et lot Independence, Rampart, Congress et St. Claude, \$1820 — Zengel. George Seferovich à Suburban Bldg. and Loan Assn., portion Remparts, Bourgogne, Marigny et Mandoville, \$1650, — Loomis. Acquéreur à Mme John Fitzpatrick, la même propriété, \$1200 — Loomis. Frank Richardson à Suburban Bldg and Loan Assn., 2 lots Villere, Robertson, Lesseps et France, \$1000 — Loomis. Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$1000 — Loomis. Alfred D. Danziger à Home Builders Realty Co., 2 lots chacun 19' 3" 6" à Gentilly Road par 20 arpents de profondeur, \$1750 — Dreyfous. Jules Roussel et als. à Saturnino R. Rodriguez, portion Marigny, Urquhart, Marais et Mandeville, \$900 — Legier. Louis M. Hanemann à Eureka Homestead Society, portion Crebe, Grande Route St-Jean, Encampment et la ligne entre le faubourg Pontchartrain et le faubourg St. Jean, \$1600 — Benedict. Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$1600 — Benedict. Henry M. Munsch, et al à Mutual Bldg and Homestead Assn., lot 8me, 9me, Camp et Magazine, \$1395 — Untereiner. Acquéreur à Milton E. Schaefer, la même propriété, \$1395 — Rebentisch.

Joseph ou Guiseppa A. Cerasa à Eureka Homestead Society, lot Elmira, Pacific, Eliza et Evelina, \$1700 — Benedict.

Acquéreur à Calogero Provenzano, la même propriété \$1100 — Benedict. Veuve David Danziger à Julius C. Mente, lot St. Charles, Carondelet, Amelia et Foucher, \$25,000 — Wenck. Succession de Wilson Davenport à American Homestead Co., lot Chestnut, Lyons, Camp et Bordeaux, \$800 — Renaudin. Nicholas J. Clesi à C. M. Buhler, renonciation de l'autorisation de vendre la portion Pine, Lowerline, Plum et Oak. Jessie Becker à Chas. A. Geier, intérêt etc., 2 lots Short, Hickory Fern et Green, \$550 — Deibel. Etat de la Louisiane (Succession E. P. St. Pierre), à J. C. Vidou, Jr., lot Jefferson, 5me, Cambroun et Plum, \$5.40. (Redemption pour taxes de 1880-81-82-83). Louis Hasemann à Mme Annie C. Hasemann, lot Apricot, Leonidas, Joliet et Pritchard, \$2050 — Sheriff. Veuve Christian J. Smith à Eureka Homestead Society, portion Zimple, Leonidas, Joliet et Elm, \$1200 — Benedict. Acquéreur à Edward J. Smith, la même propriété, \$1200 — Benedict.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Les hypothèques suivantes ont été enregistrées: Edward L. Zansler à Frank B. Twomey, \$10,500, 5 billets, un an, 7 pour cent, 17 lots Berlin, Howard, Liberty, et Milan — Dreyfous. Dr. Albert E. Fossier à J. A. D'Homerout, \$3200, 1 billet, 7 pour cent, lot Cohn, Hickory, Dublin et Carrollton Ave. — Meunier. Pietro Lacura à Jos. Messina, Jr., \$8000, 5 billets, 1 à 5 ans, 5 pour cent, lot Saint Charles, Church, Girod et Julia et 4 lots Julia, Girod, Camp et Church — Guilbault. Antonio Puccio à Frank B. Twomey, \$1500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 2 lots Banks, Genois, Palmyra et Telemachus — Dreyfous. Salvador Franzella et al à Celestin Ballex, \$10,200, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Rempart, Terpsichore, Dryades et Melpomene et lot Constance, Magazine, Eleonore et Nashville — Pomes.

Hypothèque Judiciaires. Jugements.

Michel T. Vallon, à The Parker Blake Co., Ltd. \$844.75, intérêts et frais de cour.

W. G. Borum à James A. Smith, \$133.53, intérêts et frais de cour.

VENTES A CREDIT.

Eureka Hmstd à Philip Gidière, portion Bordeaux, Carondelet, Valence, St. Charles, \$6000, hypothèque — Benedict. Mlle Marguerite Lynd à Mlle Jennie C. Lynd, 1/2 intérêt dans l'Etat New Levee, Richard, Tcholpitolous et Market, \$3333.45 argent, \$27,988.86 hypothèque. — Spearling. Suburban B. & L. Assn., à Emile Reimann, 3 lots Banks, Audin, White et Dupre, \$1600 hypothèque — Loomis. La même à Wm. J. Fanning, portion Piety, St. Claude, Marais et Louisa, \$1200 hypothèque — Loomis. La même à Louis M. Spriggins, portion Canal, Customhouse, Tonté, et Rocheblave, \$2000 hypothèque — Loomis. Eureka Hmstd à Mme Effie Thompson, veuve de Robert Stormn et maintenant épouse de Wm. G. Burch, portion de terre Pierce, Scott, Cleveland et Palmyra, \$2300 hypothèque — Benedict. The Phoenix B. & H. Assn., à Arnold F. Hummel, 2 lots, Dante, Cambroune, Spruce et Panola, \$2500 hypothèque — Seeber. Mlle Marie A. Nicomède à Mlle Adèle R. Fossier, portion L'Harpe, Broad, Lapeyrouse et Roussein, \$2000 argent, \$1000 hypothèque — Charbonnet. Security B. & L. Assn., à Ever-ton M. Schlegel, portion Carrollton Ave., Hickory, Short et Cohn, \$1000 hypothèque — Zengel. Succession Henderson Hughes, et son épouse, à F. J. Dollinger, lot Brooklyn, Diana, Teche et Newton, \$150 argent, \$300 hypothèque — Mahoney.

Ce que coûte une heure de vol en aéroplane

L'aéroplane est le moyen de transport le plus rapide qui existe actuellement, mais il est loin d'être le plus économique. Si l'on ne considérait que la dépense de combustible, c'est-à-dire d'essence et d'huile, on trouverait que le coût de l'heure de vol n'est que de 10 à 25 francs, suivant le modèle et la puissance du moteur. Mais les frais réels son beaucoup plus considérables. D'après les renseignements recueillis par l'administration militaire, la vie d'un aéroplane ne dépasserait pas cent heures de vol. Comme un bon avion bi-place revient à environ 18,000 francs, il y a lieu de compter 180 francs par heure pour l'amortissement.

Le moteur, lui, a besoin d'être changé en moyenne au bout de soixante heures. On peut le remplacer par un moteur retapé et remis à neuf. De ce chef, il faut compter: 5,000 : 100 égal 50 francs.

L'entretien proprement dit, avec les réparations chaque fois que l'on "casse du bois", se monte à un gros chiffre; on compte en moyenne 8,000 francs, soit encore 80 francs par heure.

Le métier d'aviateur — les grands virtuoses exceptés — n'est plus du tout lucratif comme au début: on trouve maintenant d'excellents pilotes pour 600 francs par mois; on peut admettre qu'ils travaillent à peu près quarante heures dans les airs, ce qui correspond à 15 francs pour cette unité de temps.

Comme les compagnies d'assurance ne se chargent pas encore de couvrir les risques ou ne le font qu'à des taux exorbitants, ce sont les constructeurs ou sociétés d'exploitation qui doivent eux-mêmes indemniser les pilotes blessés, ou les familles de ceux qui se tuent à leur service. La dépense moyenne, sur ce chapitre, correspond à environ 30 francs par heure.

Nous arrivons ainsi à un total de 275 francs, sans tenir compte des frais généraux ni de l'amortissement et de l'entretien du hangar, de l'aérodrome, etc., frais extrêmement variables, mais en tout cas fort considérables proportionnellement, car le nombre d'appareils existants et la parcourus moyen de chacun d'eux n'est pas encore bien considérable.

En sorte qu'il faut attendre, l'heure de vol revient à quelque chose comme 300 francs et le kilomètre à 30 ou 35 francs. Quand la sécurité sera plus grande, c'est-à-dire que la mortalité sera plus faible, ainsi que les frais qu'elle entraîne, et que la casse, en même temps, deviendra exceptionnelle, que les appareils seront plus robustes et plus durables, de même que les moteurs, on pourra descendre à des chiffres très inférieurs à ceux-ci; mais ces progrès ne se feront probablement que peu à peu et assez lentement, si nous en jugeons par l'expérience de ces dernières années.

On se préoccupe en ce moment d'organiser un service postal par la voie des airs. On pense pouvoir transporter 100 kilos de correspondance. Le parcours Paris-Marseille demandant six heures correspondrait, tout compris, à 1,800 francs, soit 18 francs par kilo ou 0 fr. 45 par lettre de 25 grammes.

Ce serait évidemment beaucoup plus cher que le taux ordinaire du service des postes, mais

ce serait encore acceptable; le plaisir de recevoir une lettre du ciel ne vaut-il pas une surtaxe de 35 centimes?

VENTES A L'ENCAIN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur Améliorée du Troisième District portant le numéro municipal 1607 rue France Enclosure Claiborne, dans l'Etat des rues Derby et Lesseppe.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. Michael Schmidt. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107681 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 Avril 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes est dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situés dans le troisième district de cette ville dans l'Etat de Louisiane, bornés par les rues Claiborne, Derby, Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 Avril 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir: Deux certains lots de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes est dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situés dans le troisième district de cette ville dans l'Etat de Louisiane, bornés par les rues Claiborne, Derby, Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 Avril 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir: Lot No. 174 forme les coins des rues France et Claiborne et mesure trente et un pieds, deux pouces, et trois lignes de face à la rue France sur une profondeur de deux huit pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles à la rue France sur une profondeur de deux huit pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles à la rue France sur une profondeur de deux huit pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans. SUTTON & LOOMIS, mandataires. mars 20-21-22 avril 3-4-17-21-23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et améliorée dans le Premier District portant les numéros municipaux 732 et 734 rue Lopez, entre Gravier et Perdido. Greffier: New Orleans Homestead Association vs. Mrs. Lizzie Robinson, épouse de Barney Carter et Barney Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107366 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 Avril, 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre ainsi que les améliorations et les droits, privilèges, voix, dépendances et avantages qui y appartiennent de quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, bornés par les rues Lopez, Gravier, Perdido et Perdido, et désigné par le No. 19 sur un plan dressé par D. M. Brogan, D. C. S., en date du premier Avril 1909 annexé à un acte de vente passé devant A. G. La Pice, notaire, le 30 Juin, 1909, et d'après le dit plan ce lot mesure trente pieds de face sur la rue Lopez, par cent deux pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP, Sheriff civil, Paroisse d'Orléans. HENRY MOONEY, avocat pour la demanderesse. mars 23-29-avril 3-9-17-21-29-30

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N.O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yaslosky. 5:00 A. M. 6:05 A. M. Départ Shell Beach Ar. Nouvelle-Orléans 4:10 P. M. 5:15 P. M.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.